

RCS : NIMES Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

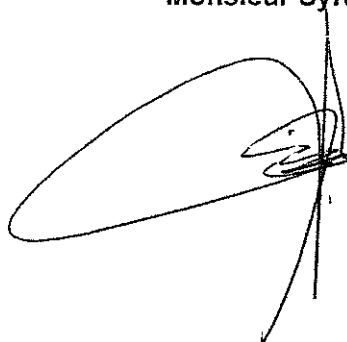
Numéro de gestion : 2015 B 00204 Numéro SIREN : 809 327 182 Nom ou dénomination : COSADIS

Ce dépôt a été enregistré le 25/10/2021 sous le numéro de dépôt B2021/014260

OSADIS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 8 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 206 AVENUE DE LA CONDAMINE
30600 VAUVERT
809 327 182 RCS NIMES

COMPTES ANNUELS AU 31 JANVIER 2021

Certifiés conformes
La Présidente
P/ la Société S.A.M.
Monsieur Sylvain GILLET

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a series of smaller, more intricate strokes, ending in a vertical line.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL COSADIS										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12																
Adresse de l'entreprise : 206 avenue de la Condamine 30600 VAUVERT										Durée de l'exercice précédent* 12																
Numéro SIRET* 80932718200014										Néant *																
										Exercice N clos le, 31/01/2021																
										Brut 1					Amortissements, provisions 2					Net 3						
Capital souscrit non appelé (I)										AA																
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *								AB						AC										
		Frais de développement *								CX						CQ										
		Concessions, brevets et droits similaires								AF						AG										
		Fonds commercial (1)								AH						AI										
		Autres immobilisations incorporelles								AJ						AK										
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles								AL						AM										
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains								AN						AO										
		Constructions								AP						AQ										
		Installations techniques, matériel et outillage industriels								AR	6 513					AS	6 503					10				
		Autres immobilisations corporelles								AT	6 786					AU	3 972					2 814				
		Immobilisations en cours								AV						AW										
		Avances et acomptes								AX						AY										
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence								CS						CT										
		Autres participations								CU						CV										
		Créances rattachées à des participations								BB						BC										
		Autres titres immobilisés								BD						BE										
		Prêts								BF						BG										
		Autres immobilisations financières*								BH	27 000					BI						27 000				
TOTAL (II)										BJ	40 300					BK	10 476					29 824				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements								BL						BM										
		En cours de production de biens								BN						BO										
		En cours de production de services								BP						BQ										
		Produits intermédiaires et finis								BR						BS										
		Marchandises								BT	774 012					BU						774 012				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes								BV						BW										
		Clients et comptes rattachés (3)*								BX	53 552					BY						53 552				
		Autres créances (3)								BZ	397 421					CA						397 421				
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé								CB						CC										
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)								CD						CE										
Comptes de régularisation	Disponibilités								CF	713 931					CG						713 931					
	Charges constatées d'avance (3)*								CH	19 994					CI						19 994					
	TOTAL (III)								CJ	1 958 910					CK						1 958 910					
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)								CW																	
	Primes de remboursement des obligations (V)								CM																	
	Ecart de conversion actif* (VI)								CN																	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)										CO	1 999 211					1A	10 476					1 988 734				
Renvois : (1) Dont droit au bail :										(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes					CP	(3) Part à plus d'un an					CR					
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :								Stocks :					Créances :											

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL COSADIS										Néant ☐ *	
										Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8 000)									DA	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...									DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)									DC	
	Réserve légale (3)									DD	800
	Réserves statutaires ou contractuelles									DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)									DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)									DG	413 457
	Report à nouveau									DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)									DI	98 418
	Subventions d'investissement									DJ	
	Provisions réglementées *									DK	
	TOTAL (I)									DL	520 676
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs									DM	
	Avances conditionnées									DN	
	TOTAL (II)									DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques									DP	28 000
	Provisions pour charges									DQ	
	TOTAL (III)									DR	28 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles									DS	
	Autres emprunts obligataires									DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)									DU	18 108
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)									DV	28 754
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours									DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés									DX	1 059 889
	Dettes fiscales et sociales									DY	302 708
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés									DZ	
	Autres dettes									EA	30 597
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)									EB	
TOTAL (IV)									EC	1 440 058	
Ecart de conversion passif* (V)									ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)									EE	1 988 734	
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital								1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)							1C	
			Ecart de réévaluation libre							1D	
			Réserve de réévaluation (1976)							1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *								EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an								EG	1 440 058
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP								EH	18 108	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL COSADIS										Néant ☐ *						
				Exercice N												
				France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			FA	14 041 275			FB				FC	14 041 275			
	Production vendue { biens * services *			FD	1 809			FE				FF	1 809			
				FG	26 207			FH				FI	26 207			
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	14 069 291			FK				FL	14 069 291			
	Production stockée*											FM				
	Production immobilisée*											FN				
	Subventions d'exploitation											FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)											FP	14 871			
	Autres produits (1) (11)											FQ	58 081			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)											FR	14 142 244			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*											FS	11 646 454			
	Variation de stock (marchandises)*											FT	(44 841)			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*											FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*											FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*											FW	1 196 058			
	Impôts, taxes et versements assimilés*											FX	109 965			
	Salaires et traitements*											FY	925 051			
	Charges sociales (10)											FZ	199 559			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*											GA	1 948		
													GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*											GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions											GD				
	Autres charges (12)											GE	8 522			
Total des charges d'exploitation (4) (II)											GF	14 042 718				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)											GG	99 526				
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)											GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)											GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)											GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)											GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)											GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges											GM				
	Différences positives de change											GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement											GO				
	Total des produits financiers (V)											GP				
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*											GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)											GR				
	Différences négatives de change											GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement											GT				
	Total des charges financières (VI)											GU				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)											GV					
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)											GW	99 526				

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise EURL COSADIS										Néant ☐ *	
										Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	14 857
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	14 857
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	4 816
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG	9 250
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	14 066
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	791
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	1 898
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	14 157 101
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	14 058 683
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	98 418
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO	
	(2) Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HY	
	(3) Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier								IG	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HP	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								HQ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1H	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								1J	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								1K	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								HX	
	(9)	Dont transferts de charges								RC	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								RD	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5								A1	14 871
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A2	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A3	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires				A9		
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				A8		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								Exercice N	
									Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Pénalités, amendes fiscales et pénales								136		
	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion								4 680		
	Provisions pour risques et charges								9 250		
	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion									11 968	
Autres produits sur ex anterieur									2 888		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N		
									Charges antérieures	Produits antérieurs	

Exercice clos au 31/01/2021

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL COSADIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2021, dont le total est de 1 988 735 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 98 418 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2020 au 31/01/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/05/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Règles et méthodes comptables

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 514			6 514
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 975			4 975
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	771	1 041		1 812
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	12 260	1 041		13 301
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	27 000			27 000
Immobilisations financières	27 000			27 000
ACTIF IMMOBILISE	39 260	1 041		40 301

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 594	910		6 504
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 497	711		3 208
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	437	328		764
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	8 528	1 948		10 476
ACTIF IMMOBILISE	8 528	1 948		10 476

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 497 967 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	27 000		27 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	53 552	53 552	
Autres	397 421	397 421	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	19 994	19 994	
Total	497 967	470 967	27 000
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Div produits a recevoir	52 820
RENOI DE MARGE	5 686
Total	58 507

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 8 000,00 Euro décomposé en 800 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euro.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	18 750	9 250			28 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	18 750	9 250			28 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		9 250			

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 440 059 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	18 109	18 109		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	500	500		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 059 889	1 059 889		
Dettes fiscales et sociales	302 709	302 709		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	58 852	58 852		
Produits constatés d'avance				
Total	1 440 059	1 440 059		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FNP - Factures non parvenues	88 996
Dettes pr pour congés a p	67 855
Provisions pour prime salariés	15 000
Provision de précarité	227
Provision salaires gérant	4 460
Provisions 13 eme mois	5 813
Charges sociales/prov cp	15 322
Charges sociales provis 13emois	5 141
Charges sociales s/prov. charges	8 014
Cotisations RSI S. GILLET	2 138
Cotisations RSI A. GILLET	1 034
Taxe apprentissage	547
Formation continue	1 321
Aide construction	119
Ch fiscales/prov salaires	1 243
Etat charges a payer	802
Taxe sur la publicité	405
Taxe poisson	442
contrib foncière des entreprises	2 437
Cvae	22 165
Taxe fonciere	31 800
TVTS	165
Taxe au m2	42 663
Cr clts prov.pr recomp.a	19 327
Total	337 436

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avan	19 994		
Total	19 994		

Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Total			

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

COSADIS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 8 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 206 AVENUE DE LA CONDAMINE
30600 VAUVERT
809 327 182 RCS NIMES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 JUILLET 2021

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2021

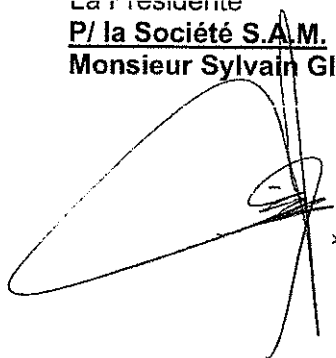
DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2021 s'élevant à 98 418 euros en totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 511 875 euros.

L'associée unique rappelle la distribution de dividendes d'un montant de 50 000 euros décidée le 20 mai 2020.

L'associée unique prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Certifié conforme
La Présidente
P/ la Société S.A.M.
Monsieur Sylvain GILLET



91, rue Pouilly-Loché
71000 Mâcon

☎ 03 85 32 80 34
✉ egelas@gelas-audit.fr

COSADIS

SAS au capital de 8 000 €
206, avenue de la Condemine
30600 VAUVERT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2021

A l'assemblée générale de la société COSADIS,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société COSADIS relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} février 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entités, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entités et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les stocks de marchandises, dont le montant net figurant au bilan au 31 janvier 2021 s'établit à 774 012 euros, sont évalués à leur dernier prix d'achat selon les modalités décrites dans la note « Stocks » de l'annexe p50.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la Direction. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du Code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mâcon, le 13 juillet 2021

GELAS AUDIT

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Dijon

Emmanuel GÉLAS

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2021	Net 31/01/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 514	6 504	10	920
Autres immobilisations corporelles	6 787	3 973	2 814	2 812
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	27 000		27 000	27 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	40 301	10 476	29 824	30 732
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	774 012		774 012	729 171
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	53 552		53 552	88 572
Autres créances	397 421		397 421	362 040
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	713 931		713 931	527 103
Charges constatées d'avance (3)	19 994		19 994	21 482
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 958 911		1 958 911	1 728 368
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 999 211	10 476	1 988 735	1 759 100
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/01/2021	31/01/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	413 458	376 470
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	98 418	86 987
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	520 676	472 258
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	28 000	18 750
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	28 000	18 750
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	18 109	2 120
Emprunts et dettes financières diverses (3)	28 754	28 754
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 059 889	888 877
Dettes fiscales et sociales	302 709	290 766
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	30 598	30 907
Produits constatés d'avance (1)		26 667
TOTAL DETTES	1 440 059	1 268 092
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 988 735	1 759 100
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 440 059	1 268 092
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	18 109	2 120
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	du 01/02/20 au 31/01/21 12 mois	%	du 01/02/19 au 31/01/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	14 041 275	99,80	14 806 438	99,79	-765 163	-5,17
Production vendue	28 017	0,20	31 778	0,21	-3 761	-11,84
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	72 953	0,52	80 566	0,54	-7 613	-9,45
Total	14 142 245	100,52	14 918 782	100,54	-776 537	-5,21
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises	11 646 454	82,78	12 409 458	83,63	-763 004	-6,15
Variation de stock (m/ses)	-44 841	-0,32	-32 867	-0,22	-11 974	36,43
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	1 196 058	8,50	968 911	6,53	227 148	23,44
Total	12 797 672	90,96	13 345 502	89,94	-547 831	-4,10
MARGE SUR M/SES & MAT	1 344 573	9,56	1 573 280	10,60	-228 706	-14,54
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	109 965	0,78	111 116	0,75	-1 150	-1,04
Salaires et Traitements	925 051	6,57	1 105 407	7,45	-180 356	-16,32
Charges sociales	199 559	1,42	241 290	1,63	-41 731	-17,29
Amortissements et provisions	1 948	0,01	2 266	0,02	-317	-14,00
Autres charges	8 523	0,06	1 072	0,01	7 451	695,38
Total	1 245 047	8,85	1 461 150	9,85	-216 103	-14,79
RESULTAT D'EXPLOITATION	99 526	0,71	112 129	0,76	-12 603	-11,24
Produits financiers						
Charges financières						
Résultat financier						
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	99 526	0,71	112 129	0,76	-12 603	-11,24
Produits exceptionnels	14 857	0,11	490		14 367	NS
Charges exceptionnelles	14 066	0,10	14 714	0,10	-648	-4,40
Résultat exceptionnel	791	0,01	-14 224	-0,10	15 015	-105,56
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	1 899	0,01	10 918	0,07	-9 019	-82,61
RESULTAT DE L'EXERCICE	98 418	0,70	86 987	0,59	11 431	13,14

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL COSADIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2021, dont le total est de 1 988 735 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 98 418 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2020 au 31/01/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/05/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Règles et méthodes comptables

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 514			6 514
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 975			4 975
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	771	1 041		1 812
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	12 260	1 041		13 301
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	27 000			27 000
Immobilisations financières	27 000			27 000
ACTIF IMMOBILISE	39 260	1 041		40 301

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 594	910		6 504
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 497	711		3 208
- Matériel de transport	437	328		764
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	8 528	1 948		10 476
ACTIF IMMOBILISE	8 528	1 948		10 476

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 497 967 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	27 000		27 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	53 552	53 552	
Autres	397 421	397 421	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	19 994	19 994	
Total	497 967	470 967	27 000
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Div produits a recevoir	52 820
RENOI DE MARGE	5 686
Total	58 507

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 8 000,00 Euro décomposé en 800 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euro.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	18 750	9 250			28 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	18 750	9 250			28 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		9 250			

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 440 059 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	18 109	18 109		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	500	500		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 059 889	1 059 889		
Dettes fiscales et sociales	302 709	302 709		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	58 852	58 852		
Produits constatés d'avance				
Total	1 440 059	1 440 059		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FNP - Factures non parvenues	88 996
Dettes pr pour congés a p	67 855
Provisions pour prime salariés	15 000
Provision de précarité	227
Provision salaires gérant	4 460
Provisions 13 eme mois	5 813
Charges sociales/prov cp	15 322
Charges sociales provs 13emois	5 141
Charges sociales s/prov. charges	8 014
Cotisations RSI S. GILLET	2 138
Cotisations RSI A. GILLET	1 034
Taxe apprentissage	547
Formation continue	1 321
Aide construction	119
Ch fiscales/prov salaires	1 243
Etat charges a payer	802
Taxe sur la publicité	405
Taxe poisson	442
contrib foncière des entreprises	2 437
Cvae	22 165
Taxe foncière	31 800
TVTS	165
Taxe au m2	42 663
Cr clts prov.pr recomp.a	19 327
Total	337 436

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avan	19 994		
Total	19 994		

Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Total			

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.